

UNE CHARTE POUR L'ACCOMPAGNEMENT

Nous, Associations gestionnaires des centres sociaux et de structures d'insetion par l'économique, regroupés au sein de la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Maine et Loire - Vendée, exprimons le sens que nous donnons à nos actions d'accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle.

2001

PRÉOCCUPÉS PAR LA FRAGILISATION DE NOMBREUSES EXISTENCES PERSONNELLES OU COLLECTIVES, NOUS CONCEVONS ET MENONS DES ACTIONS D'INSERTION QUI S'INSCRIVENT DANS LES PROGRAMMES ET DISPOSITIFS NATIONAUX OU

Nous partageons des convictions majeures

Toute personne est digne de respect et d'égale considération en tant qu'être humain singulier et en tant qu'acteur de son propre devenir professionnel et social :

Les hommes et les femmes se construisent et se réalisent aussi dans de s liens tissés avec les autres, au travers des solidarités et participations à la vie collective ;

Chacun peut avoir, à un moment de se vie besoin d'une relation d'aide qui prend la forme d'un accompagnement.

Les principes de l'accompagnement auxquels nous nous référons sont les suivants

*L'accompagnement repose sur une **relation personnalisée** d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide.

*Il contribue à valoriser, à **redonner confiance en soi** à la personne accompagnée.

*Il mise sur la **capacité de la personne à déployer ses propres ressources**, ses facultés d'initiatives et de choix, et sa possibilité de bâtir et de développer un projet de vie et de travail.

*Ils se fonde sur le **volontariat** et sur une **relation de confiance** mutuelle.

*Il se construit dans la **durée**, au rythme et selon des modalités adaptés à chacun.

*Il est réalisé dans un lieu ouvert à tous, et dans un territoire de proximité.

*Pour nous, **l'accompagnement** n'est pas un objectif mais **un moyen**.

Nous développons nos actions suivant trois axes

Accompagnement de la personne dans sa globalité

Les objectifs d'insertion sociale et professionnelle ne s'opposent pas. Ils sont intimement liés dans l'accompagnement.

Face aux personnes qui rencontrent des problèmes multiples, nous développons une **approche pluridimensionnelle et pragmatique**.

Notre accompagnement favorise la construction de projets, ainsi que la saisie d'opportunités immédiates.

Accompagnement individuel et collectif

Notre accompagnement vise à instaurer ou à restaurer des relations génératrices de **lien social**, et à développer la prise d'**autonomie**.

L'animation de groupes permet aux personnes en accompagnement de s'exprimer, de s'interroger, d'entreprendre ensemble et d'être reconnues.

Accompagnement et développement des réseaux

Notre connaissance et notre implication dans les réseaux et l'environnement local **démultiplient les possibilités de réponses** pour les personnes accompagnées et enrichissent leurs propres ressources.

Nous nous engageons pour aider chaque personne à trouver l'insertion sociale et professionnelle qui lui convient.

Nous conduisons ces actions

* Avec des personnels aux compétences actualisées et en accord avec la démarche énoncée ;

* En réunissant des moyens matériels adaptés.

Nous développons cette démarche

* En contribuant au développement local à partir de projets que nous concevons ;

* En réseaux associatifs qui favorisent les échanges, la mutualisation et la recherche de complémentarités ;

* En partenariat avec les différents acteurs locaux et institutions mobilisés contre les exclusions.

Ensemble contre les exclusions

En 1999, après avoir échangé sur la notion et la place de l'accompagnement social développé dans notre réseau, la Commission Fédérale Insertion Développement a lancé un cycle de trois soirées sur le thème de la lutte contre les exclusions.

La diversité des acteurs (habitants, bénévoles, élus et professionnels, assez également répartis) présents lors de ces trois rencontres publiques, a contribué à la richesse des débats.

Plus de 150 personnes ont ainsi pu confronter leurs expériences sur les questions de l'emploi, du logement et de la santé, tout en cherchant à s'approprier le contenu de la Loi contre les exclusions présentée par les administrations.

Certaines réflexions portées par ces soirées et la poursuite de nos échanges au cours de l'année 2000 nous conduisent à élaborer un document commun qui exprime le sens de nos actions d'accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle.



- Maison Pour Tous Monplaisir** - Angers
- Centre Jacques Tati** - Angers
- Centre Social et Socio-Culturel Horizon** - Cholet
- Centre Social Le Verger** - Cholet
- Centre Social Le Planty** - Cholet
- Centre Social et Socio-Culturel** - Baugé
- Centre Social Jean Dima** - Doué la Fontaine
- Centre Social** - Montreuil-Bellay
- Centre Social et Culturel** - Thouarcé
- Centre Social Intercommunal du Vihierois** - Vihiers
- Centre Social Val'Mauges** - La Pommeraye
- Centre Social - Socio - Culturel** - Beaupréau
- Centre Social et Socio-Culturel du Canton de Chemillé**
- Centre Social Intercommunal Sèvre et Moine** - St Macaire en Mauges
- Centre Social Intercommunal** - La Séguinière - St Christophe du Bois - St Léger sous Cholet - La Romagne
- Association La Passerelle** - St Macaire en Mauges
- Association ASSECC - AGIR** - Drain
- Centre Social Espac'Yon** - Dompierre s/Yon
- AADDIQNO - Maison de Quartier** - La Roche s/Yon
- Centre d'animation Jean Yôle** - La Roche s/Yon
- Centre Socio-Culturel** - St Gilles Croix de Vie

